



Le cosecrétariat académique

## POUR UNE ACTION UNITAIRE

La grève et les manifestations de jeudi 22 mars ont permis des avancées notables dans la lutte pour obtenir des moyens à la hauteur des besoins de l'Education Nationale en Guyane.

- Le Recteur, qui pensait gérer le mécontentement en instrumentalisant la division, en manipulant l'information et en épuisant les négociations par des discussions dilatoires est aujourd'hui totalement décrédibilisé.
- Ce verrou ayant disparu, c'est aujourd'hui le Ministre qui est objectivement impliqué. Cette étape de la lutte était indispensable.
- Les organisations syndicales représentatives des enseignants sont réunies en intersyndicale pour la première depuis 5 ans, et sont en mesure de peser de tout leur poids.
- Les organisations de parents d'élèves et les associations lycéennes sont engagées dans la lutte.
- Les élus soutiennent sans conditions les mandats de l'intersyndicale et sont disposés à user de leur influence pour interpeller le Ministre.

C'est une première étape décisive qui a été franchie. Le SNES poursuivra son engagement et soutient toutes les initiatives qui sont porteuses de ces mandats. Il participe au comité de crise initié par les élus de Guyane et poursuit son action au sein de l'intersyndicale. Le conseil délibératif de la FSU se réunira mardi 27 mai, nous tiendrons informés tous nos adhérents des décisions qui y seront prises pour la poursuite de la lutte.

Le cosecrétariat académique

PS : L'intersyndicale du samedi 17 mai a fixé les mandats de ses membres :

- Récupération des 20 postes transformés en heures supplémentaires. (second degré).
- Maintien de toutes les structures d'aide et de soutien (premier et second degré).
- Maintien de toutes les options en lycée.
- Maintien de tous les BEP.
- Plan national de titularisation des contractuels dans la fonction publique d'Etat.
- Embauche d'assistants d'éducation à la vie scolaire.